Janvier 2015

Murviel infos

LÈS MONTPELLIER

Journal d'informations municipales
de Murviel-lès-Montpellier

Au sommaire

Urbanisme
Natura 2000
Actus mairie
Culture
Vie associative
Solidarité...

MURVIEL
LÈS MONTPELLIER

Edito

Murviel a connu en 2014 une étape importante de son histoire. Face à deux projets de territoire opposés, une large majorité de la population a fait le choix d'un mode de développement durable, maîtrisé et innovant.

Durant ces neuf premiers mois, la nouvelle équipe s'est investie avec beaucoup d'énergie pour reprendre contact avec de nombreux partenaires stratégiques de la commune et lancer de multiples chantiers : la réorganisation des services municipaux, l'arrêt du projet de mégaZAC, la révision du PLU, la redéfinition du projet enfance-jeunesse, l'engagement d'une étude « déplacements » préalable au projet urbain et à la réfection des voiries, la négociation avec les opérateurs téléphoniques pour un nouveau service en 2015... Beaucoup de ces chantiers sont urgents et n'avaient pas été prévus par l'équipe précédente. Ils nécessitent des phases d'étude et de concertation, et le montage de dossiers de demande de subventions.

Nous avons aussi voulu donner un nouveau souffle à la culture et aux échanges entre murviellois. Le comité d'action culturelle est installé, le comité des fêtes remis en selle, les relations avec les associations redynamisées… et les initiatives se multiplient pour développer toujours plus de convivialité et de solidarité dans notre village. Les échanges plus directs entre élus et murviellois permettent aussi de mieux vivre ensemble et nous avons pour cela multiplié les réunions de concertation, rendu compte publiquement le 6 novembre de nos actions ou mis en ligne les enregistrements des conseils municipaux…

Notre présence active à l'Agglo, notamment au bureau des vice-présidents, nous permet de bénéficier des compétences de ses services et de faire avancer des dossiers importants, comme l'aménagement du Castellas, l'acquisition de la cave coopérative, ou l'obtention de la desserte TAM pour septembre 2015.

L'année 2015 sera aussi dense, active et conviviale ! Nous nous attèlerons à la définition précise du projet urbain, à la conception du projet « cœur de village » *(centre commercial et administratif)*, à la réfection des voiries, à la définition du projet d'aménagement de la cave coopérative en lien avec la Métropole, aux travaux de réhabilitation de l'Esplanade des droits de l'Homme… et à de nombreux autres dossiers.

2015 est aussi l'année de naissance de Montpellier Méditerranée Métropole. Le principal transfert de compétences concerne la voirie et les espaces publics. Il se fera de manière progressive, 2015 étant une année de transition, pendant laquelle la Métropole confie à la commune le soin de continuer à gérer ces dossiers. Nous veillerons à ce que le transfert de charges s'opère dans les meilleures conditions pour la commune.

Nous avons également choisi ce début d'année et ce bulletin pour vous présenter notre nouveau logo. Coloré et pluriel, il est à l'image d'une commune aux atouts multiples, dynamique et solidaire.

Au-delà de ces projets collectifs, toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous une très belle année 2015.

Isabelle Touzard, Maire de Murviel-lès-Montpellier

Nous vous attendons nombreux le 14 janvier à 19h, à la salle Lamouroux, pour échanger de vive voix nos vœux pour la nouvelle année, autour de la galette et du verre de l'amitié.

Sommaire

Urbanisme
Opérations d'urbanisme 3
La révision du PLU est lancée 3
Restauration des cours d'eau 4
Circulation et stationnement 5
Voiries 5

Environnement
Natura 2000 6

Action
Les bus de la TAM, c'est oui 7
Téléphonie 7
Actualité vigneronne 7
Charte et site web 7
Emploi 8
Recrutement à la mairie 8
Eglise 8
Expo «La Maison Econome» 9

Enfance
Ecole primaire 9
Petite Enfance 9

Culture
La médiathèque 10
Centenaire 1914-1918 11
Expo «Talents murviellois» 11

Vie associative
Charte associations 12
Les associations 12

Solidarité
Sport et solidarité 15
Aînés 15
Banque alimentaire 15

Tribune de l'opposition 15

Edité par la mairie de Murviel les Montpellier
Directrice de la publication : Isabelle Touzard
Rédaction : élus et personnel municipal / Photos : mairie
Graphisme : V. Erbetta / Impression : Impact Imprimerie

La révision du Plan local d'urbanisme est lancée !

Des décisions importantes ont été prises au conseil municipal du 27 octobre 2014 concernant le projet de ZAC et le PLU (Plan local d'urbanisme).

En ce qui concerne la ZAC, le conseil municipal a décidé, à la majorité *(3 votes contre),* de supprimer la ZAC de la Rompude et de la Morte et d'abroger la délibération du 17 avril 2013 portant approbation du dossier de création de la ZAC.

L'autre décision prise à ce même conseil municipal a été de **mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme**.

Actuellement le territoire de la Commune est couvert par le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du 12 février 2008 et modifié par délibération du Conseil Municipal du 02 juin 2010.

Il est devenu nécessaire d'engager une procédure de révision de PLU afin d'y inscrire le nouveau projet d'aménagement et de développement communal tel que nous l'avons présenté au cours de la campagne des dernières municipales. **L'orientation choisie est celle d'une maîtrise raisonnée du développement urbain du village et de sa démographie.** La révision du PLU doit permettre, en outre, de doter la Commune d'un document d'urbanisme faisant état d'une vision plus prospective, qualitative et spatiale du projet urbain tout en s'inscrivant dans un cadre réglementaire renouvelé, *(lois dites « SRU », « Grenelle 2 » et « ALUR »)*, et de tirer les conséquences de la suppression de la ZAC.

Cette révision du PLU intervient au moment où l'agglomération se transforme en Métropole. Celle-ci prend la compétence urbanisme, c'est donc elle qui va conduire la révision du PLU. Si la commune n'avait pas engagé cette procédure de révision de son PLU avant fin 2014, il n'aurait pu être révisé qu'une fois le Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUI) approuvé pas le Conseil Métropolitain, cette approbation ne pouvant intervenir qu'après plusieurs années d'études, et au plus tôt en 2017. Le PLU actuel aurait alors perduré pendant encore plusieurs années.

C'est la Métropole qui va lancer et prendre en charge l'étude relative à la révision du PLU. Elle sera réalisée en étroite collaboration avec la commune. En préalable à son lancement, la commune a travaillé, depuis juin, avec les services de l'agglomération, future Métropole, pour préparer ou lancer d'ores et déjà un certain nombre de réflexions qui permettront d'engager des réalisations dés 2015 et en 2016.

Les études et diagnostics suivants ont été lancés.

Etude «déplacements»

Son objectif est d'aboutir à un véritable schéma des déplacements et des stationnements dans la commune. En effet plusieurs points noirs ont déjà pu être identifiés :

- **Problème de hiérarchisation des voies structurantes :** la zone urbanisée de la Commune est traversée par plusieurs routes départementales *(RD 27, 27E6 et 102)*, celles-ci assurent un rôle de transit et même de « dérivation » de l'A750 le matin lorsqu'elle est saturée tout en desservant différents quartier ainsi que le cœur du village,
- **Les RD 27, 27E6, et 102 traversent le cœur du village avec une largeur très faible** *(5.50 m à 6.00 m)*, rendant délicate la cohabitation des piétons et des cyclistes avec le trafic motorisé,
- **Des vitesses pratiquées élevées** qui occasionnent des problèmes de sécurité,
- **La sécurité des intersections** routières en cœur du village comme le carrefour desservant le centre historique et la Mairie,
- **La sécurité de la RD 102,** reliant la Commune à l'A750 à la hauteur de la future connexion avec le LIEN,

Urbanisme

La révision du Plan local d'urbanisme est lancée !

■ **Des problèmes de stationnement** de plus en plus cruciaux en cœur du village et dans les parties des quartiers résidentiels en cours de densification.

Outre le fait qu'elle devra proposer des solutions pour résorber ces points noirs, cette étude répondra à quatre enjeux principaux :

■ **Anticiper les besoins en déplacements** liés à l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser qui seront définies dans le nouveau PLU, ainsi qu'à ceux liés au réinvestissement urbain.

■ **Restaurer la hiérarchie des différentes voies** en tenant compte à la fois de leurs gabarits et de leurs fonctions,

■ **Apaiser la vitesse du trafic motorisé** afin de contribuer à restaurer la qualité de vie en cœur de village,

■ **Optimiser et sécuriser la circulation et le stationnement** des véhicules motorisés, notamment les voitures particulières, mais également les piétons, et les cyclistes, en distinguant les flux locaux des flux de transit, les flux motorisés et les modes actifs.

L'étude doit se dérouler sur l'année 2015, mais certaines données seront disponibles avant l'été, afin de permettre d'engager des actions au cours du deuxième semestre 2015.
Son cahier des charges a été établi en partenariat étroit avec l'agglomération et le choix du bureau d'étude fait actuellement l'objet d'une consultation.
La population sera associée, dans une forme encore à définir, préalablement aux choix stratégiques qui devront être faits.

Etude «architecturale et urbaine»

Moins avancée que la précédente, elle a pour objectif d'organiser la trame urbaine et de définir les prescriptions architecturales. Elle produira des schémas d'organisation urbaine et se traduira essentiellement dans le futur règlement du PLU.

De façon plus circonscrite, une première réflexion est lancée sur l'aménagement des espaces publics situés depuis le bâtiment Geslot, l'Esplanade des Droits de l'Homme, l'esplanade haute, en allant jusqu'à la place de l'école, et l'arrière du centre de loisirs. L'Esplanade des Droits de l'Homme sera le premier espace aménagé : la réhabilitation devrait être être terminée fin 2015-début 2016. Là encore, les murviellois seront associés à la réflexion.

Un diagnostic des «réseaux»

Il est en cours de réalisation en régie par la Métropole. Il vise à identifier la capacité des réseaux à absorber l'augmentation de population sur une période de 15 ans. Cette étude est pratiquement terminée en ce qui concerne le réseau d'assainissement pour le quartier dit «résidentiel» *(entre l'avenue du Champ des Moulins et l'avenue des Jardins)*. Elle doit permettre de mettre à niveau les réseaux au fur et à mesure que la rénovation des voiries sera réalisée.

Rappel

Une permanence urbanisme se tient en mairie les 1er et 3ème mercredi de chaque mois en présence du service instructeur de l'agglomération. Chacun, après avoir pris rendez-vous, peut venir chercher tous renseignements utiles en matière d'urbanisme. Il est particulièrement recommandé à tous ceux qui ont un projet de construction ou d'aménagement de venir le présenter à cette permanence pour recueillir, en amont, toutes les informations nécessaires pour une bonne instruction de son projet.

Opérations d'urbanisme

Nous nous proposons de vous présenter, chaque année, le bilan des opérations d'urbanisme.

Depuis mars 2014, 40 demandes d'autorisations d'urbanisme ont été reçues et/ou instruites : 17 permis de construire, 4 permis d'aménager, 19 déclarations préalables.

	Favorables	En cours	Retraits	Annulés	Rejets tacites
Déclarations préalables	15	4			
Permis d'aménager	2	2			
Permis de construire	5	5	1	1	5

Alain Vallette-Viallard, 1er adjoint en charge de l'urbanisme.

Restauration des cours d'eau

Travaux de restauration d'une partie des cours d'eau de la commune programmés en 2015

Dans le cadre d'une opération coordonnée **sur les 43 communes du bassin du Lez**, plusieurs tronçons des cours d'eau de notre commune feront l'objet d'une **restauration en 2015**. Les travaux sont pilotés et encadrés techniquement par le **SYBLE** *(Syndicat du Bassin du Lez)*, la commune assumant la maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général *(DIG)* du Préfet et d'un plan de gestion communal spécifique. Notre contribution à ce programme d'envergure vise à **rétablir le bon fonctionnement** *(écoulement des eaux)* du Lez, de la Mosson et de leurs affluents, un des buts recherchés étant la **prévention du risque inondation**. Une entreprise mandatée par la commune procédera donc prochainement sur les tronçons retenus aux travaux suivants : enlèvement des embâcles et débris, coupe des arbres morts ou gênant l'écoulement dans le lit mineur ou sur les berges, élimination des rémanents *(branches)*. Une réunion d'information avec les propriétaires concernés a été organisée le 19 novembre à l'initiative de la Mairie. Animée par un technicien du SYBLE, elle a permis de préciser les modalités opérationnelles du chantier et de répondre aux questions nombreuses et variées des propriétaires.

Laurent Mayoux, conseiller municipal en charge de l'agriculture et de de la ruralité.

Urbanisme

Voiries

La réfection des voiries du quartier résidentiel situé entre l'avenue du Champ des Moulins et l'avenue des Jardins est une priorité de la nouvelle équipe municipale.
Dès le lendemain des élections, un diagnostic rapide, en régie, a établi la situation « en surface » : état des revêtements, des trottoirs, du réseau pluvial, conditions de stationnement, lignes téléphoniques et électriques à enfouir. Les espaces publics à requalifier ont également été recensés.
Le recensement des parcelles encore en propriété privée a été effectué afin d'engager les processus de rétrocession à la commune, qui doit se faire à la demande des propriétaires.

Dès le mois de juin il a été indiqué à l'Agglomération de Montpellier que ce quartier constitue la priorité du programme de voiries de la commune. L'Agglo a donc procédé à un diagnostic des réseaux d'assainissement. Sans que le rapport écrit soit encore disponible, il nous a été indiqué oralement que chacune des rues du quartier est concernée par un problème de réseau défectueux. La rénovation de ces réseaux constitue un préalable aux travaux de surface.

La transformation de la Communauté d'Agglomération en Métropole, annoncée au mois de juin, et prenant effet le 1er janvier 2015, avec comme point fort le transfert des compétences voiries et espaces publics, a fortement perturbé la dynamique enclenchée. Ce n'est que tout récemment que l'adoption du principe d'une période transitoire d'un an, repoussant à 2016 le transfert fonctionnel des compétences, nous a permis de reprendre les choses en main.
En parallèle de la révision du PLU, l'étude des déplacements *(voir plus haut)*, qui sera initiée début 2015, doit permettre de définir un plan de **circulation** *(voitures, piétons, vélos, bus…)* et de stationnement, qui devra être pris en compte dans la conception des nouveaux profils de voirie. Ce n'est qu'à l'issue de ces études que nous pourrons disposer d'un chiffrage qui permette de rechercher des subventions, et d'établir un programme pluriannuel, en lien avec la Métropole. Il est donc probable que les travaux ne commenceront pas avant 2016.

Les investissements à prévoir sont importants. Il est donc nécessaire de prendre en compte l'ensemble des éléments entrant en jeu, sur le long terme. Il s'agit notamment de calibrer les réseaux, de définir les espaces de stationnement, etc. en prenant en compte l'augmentation du nombre de logements qui ne manquera pas de s'opérer dans ce quartier dans les 15 ou 20 ans à venir.

L'état d'avancement du dossier a été présenté en réunion « de quartier » jeudi 18 décembre. 120 personnes étaient présentes. Les échanges ont été très riches, de nombreuses suggestions constructives ont été exprimées. Les préoccupations liées à la sécurité des piétons sont particulièrement importantes, les véhicules ayant tendance, y compris les bus, à rouler à vitesse excessive sur ces voies. Le stationnement des véhicules sur les trottoirs a fait l'objet de très nombreuses remarques, empêchant notamment le passage des piétons, une verbalisation du stationnement gênant sera entrepris dès le début de l'année 2015. Des questions ont également été posées sur les procédures à suivre pour la rétrocession de parcelles à la commune. De nombreuses suggestions concernant des lieux précis ont été faites pour améliorer la situation *(installation de panneaux de limitation de vitesse, de réglementation du stationnement, passages piétons, miroirs…)*.
Enfin, il a été souligné par les participants que chacun doit également, individuellement, contribuer à l'amélioration de la situation: il est possible, sans attendre le passage des services techniques, d'entretenir le trottoir devant chez soi, de crépir son mur de clôture… autant d'actions citoyennes qui permettent d'améliorer le cadre de vie de tous.

Alain Vallette-Viallard, 1er adjoint en charge de l'urbanisme.

Circulation et stationnement

Depuis le printemps 2014 nous avons remis en état un certain nombre de dispositifs destinés à améliorer la sécurité dans le village : signalisation au sol, remplacement des miroirs à certains carrefours, pose d'une barrière place de l'école, pose de nouveaux panneaux.
Malgré l'ensemble de ces dispositions nous constatons que certains continuent encore de stationner de façon gênante ou dangereuse, ou ne respectent pas les limitations de vitesse prévues par le Code de la Route dans le village. Ces attitudes ne permettent plus de garantir la sécurité des piétons, adultes ou enfants, ni des cyclistes.
Ces comportements, que nous pouvons qualifier d'inciviques, doivent cesser. Aussi dès le mois de janvier, date prévue pour le retour de l'agent de police municipal, nous lui demanderons de ne pas hésiter à verbaliser les contrevenants. L'amende pour stationnement gênant s'élève à 35 €, celle pour stationnement dangereux à 135 €, accompagnée d'une mise en fourrière. Nous avons d'ailleurs prévu de doter l'agent de police municipale en 2015 de l'appareil permettant la rédaction de procès verbaux électroniques.

Nous ne doutons pas que l'esprit civique de chacun reprendra le dessus, afin que ces verbalisations soient les plus réduites possibles.

Natura 2000

Notre territoire est concerné à l'Ouest et au Nord par une large **zone Natura 2000** gérée par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Il s'agit du Site d'Intérêt Communautaire (SIC) *«Montagne de la Moure et causse d'Aumelas»* qui s'étend sur une dizaine de communes et comprend différents habitats naturels d'intérêt communautaire : pelouses méditerranéennes *(parcours substeppiques)*, prairies humides et mares temporaires, ainsi que de nombreuses espèces de chauves-souris inscrites sur les listes de protection, et différentes espèces d'oiseaux, dont **l'aigle de Bonelli** et **le Circaëte Jean-le-Blanc**.

Au vu des enjeux naturels présents, il est envisagé d'étendre cette zone et également d'y désigner une **Zone de protection spéciale (ZPS)** au titre de la **Directive Oiseaux**. Avant de se prononcer, la municipalité a souhaité en débattre avec les murviellois. Ainsi, le 17 novembre dernier les acteurs de cet espace ; chasseurs, agriculteurs, associations de sports de plein-air, propriétaires, ainsi que toute personne intéressée à débattre sur ce sujet, ont été conviés à une réunion organisée à Murviel avec la Commune de Pignan. Cette réunion, qui a commencée par une présentation des enjeux présents et de l'outil de gestion que forme Natura 2000 par les animatrices de ce site ; Laure Béné et Melina Choupin, a ensuite continué sur une discussion, qui a notamment mis en avant la régression de la biodiversité observée par certains murviellois sur ces dernières années, mais également de l'importance des activités humaines, notamment la pratique agricole et pastorale, dans la conservation de ces milieux ouverts riches en biodiversité ; activités que soutient le Document d'Objectifs (DOCOB) de cette zone Natura 2000.

Le 25 novembre, le comité de pilotage regroupant notamment l'ensemble des Communes concernées par ce SIC, a validé le projet d'extension de cette zone et la désignation d'une ZPS et adopté le DOCOB, qui définit les mesures de gestion de cette zone. Ce projet, pour être adopté définitivement, devra être validé par les Communes concernées par délibération début 2015.

Pour plus d'informations :
Blog Murviel,
http://valleeherault.n2000.fr/

Michèle Batiti, conseillère municipale.

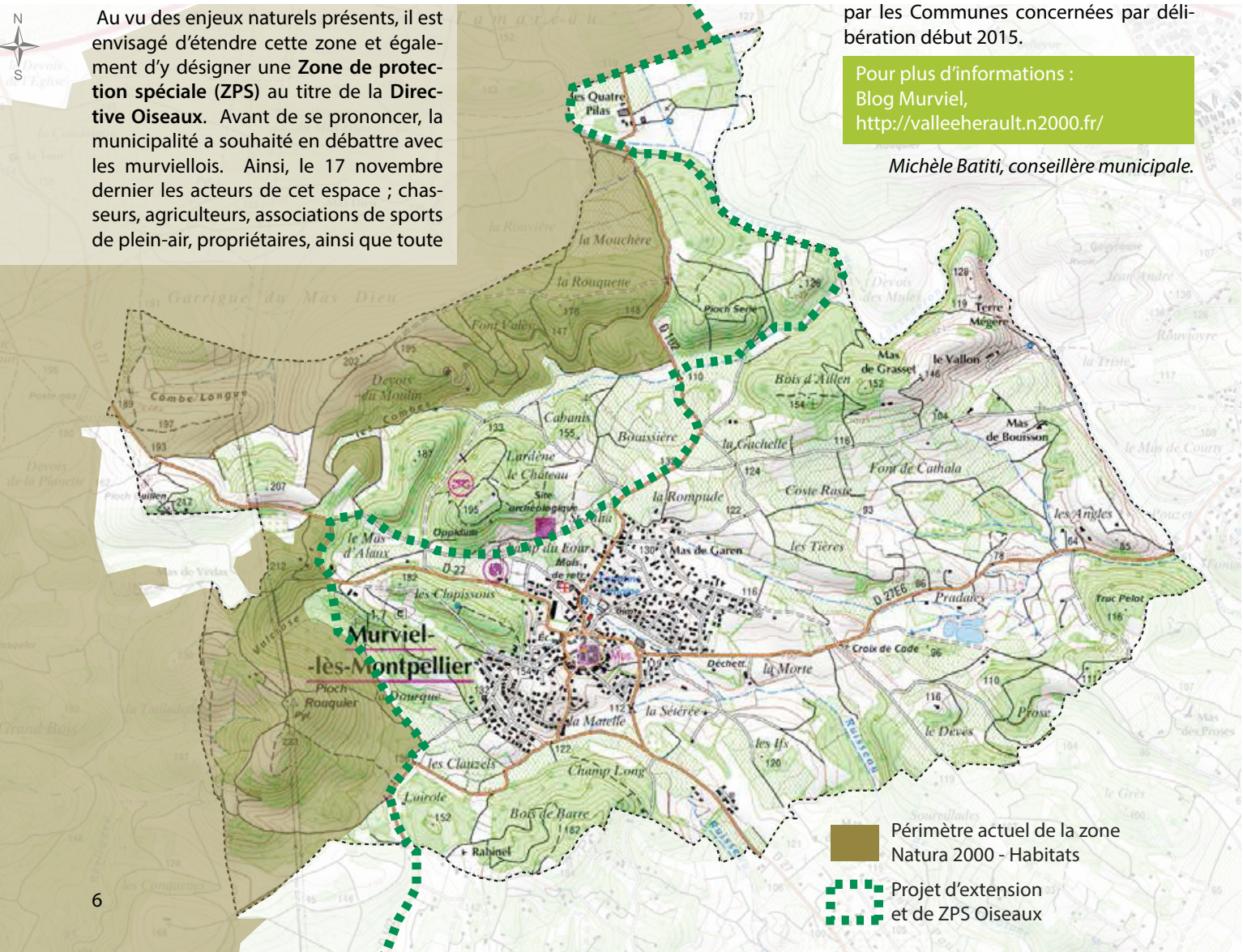

Les bus de la TAM : c'est OUI

La bonne nouvelle est venue de Philippe Saurel qui l'a annoncée en conférence de presse le 17 novembre : il n'y aura plus de communes de l'Agglomération non desservies par les bus de la TAM en 2015. Murviel-lès-Montpellier était la dernière commune dans ce cas.
Isabelle Gianiel, vice-présidente de l'Agglomération en charge des Transports et de la Mobilité avait donné suite, dès le printemps, à nos demandes de travaux en commun sur un projet de desserte.
Fort de cette très bonne nouvelle, le planning a été arrêté : le premier trimestre 2015 sera mis à profit pour affiner le projet : les horaires, les trajets dans Murviel, le dimensionnement des bus selon la fréquentation attendue, les arrêts. **L'association TéAM**, à qui nous avons proposé de participer, a accepté d'être associée sur cette phase opérationnelle.

Dans le même temps, courant mars, la nouvelle Métropole procédera au vote de son budget 2015, portant les investissements et le fonctionnement nécessaires : bus et chauffeurs. En effet, la ligne Murviel-Montpellier est créée ex-nihilo et nécessite des investissements spécifiques à sa création, qui n'avaient pas été prévus au budget primitif 2014 de l'Agglo.

D'ores et déjà nous pouvons annoncer que l'offre sera de deux types :
- Des bus réguliers en semaine aux heures de pointe du matin et du soir, à destination de la station Tramway L3-L1 à la Mosson.
- En heures creuses et le week end, un TAD *(transport à la demande)* qui permet de réserver une place dans un bus jusqu'à 1h avant le passage.

Enfin, **entre avril et juin**, nous organiserons pour les murviellois futurs utilisateurs, et en lien avec les Services de la Métropole et de la TAM, **une information détaillée du fonctionnement de ce nouveau service**.
Le démarrage sera effectif au 1er septembre afin de caler avec la rentrée pour tous.

La municipalité remercie Philippe Saurel et Isabelle Gianiel pour cette décision importante pour la vie quotidienne des habitants de Murviel et le dialogue engagé très rapidement après notre élection.

Serge Boulet,
adjoint en charge des transports.

Recrutement à la mairie

Depuis la mi-novembre, la mairie a accueilli Marie Bernadou-Bonato, **un nouvel agent aux finances de la commune**, suite au départ de Marie-Paule Bichet. Une procédure de recrutement a été engagée, attirant de nombreuses candidatures. A l'issue des entretiens individuels, ce sont les compétences professionnelles de secrétaire de Mairie à la commune de Montpeyroux qui ont dirigé notre choix vers Marie Bernadou-Bonato, 39 ans.

Elle aura en charge l'élaboration et le suivi du budget sous la responsabilité de Nathalie Filleron, Directrice Générale des Services. Elle apportera aussi un appui aux différents projets menés par la commune et assurera des permanences à l'accueil de la mairie.

Ses premières semaines confirment son choix de venir à Murviel : *« Je suis heureuse de mettre à profit mes compétences dans une commune telle que Murviel. Je remercie mes nouveaux collègues pour leur accueil et recevrai avec plaisir les murviellois lors de mes présences à l'accueil »*.

Téléphonie

Déterminés à faire aboutir le projet d'installation d'une nouvelle antenne relais de téléphonie mobile pour améliorer la couverture sur notre village, nous avons obtenu de la société Orange qu'elle inscrive l'implantation d'une antenne sur la commune dans son budget prévisionnel 2015.
Une nouvelle étude technique a été réalisée afin d'identifier les lieux d'implantation éligibles. Les discussions avec Orange vont nous permettre de trouver une solution d'implantation satisfaisante pour la commune et financièrement acceptable pour l'opérateur.

MURVIEL LÈS MONTPELLIER

Un Nouveau Visuel

Vous l'avez constaté avec cette nouvelle livraison du bulletin municipal, la commune s'est dotée **d'un nouveau logo et d'une charte graphique.**
L'identité visuelle d'une collectivité est un facteur important de sa communication. La valorisation de ses actions nécessite une communication originale et bien identifiable. La municipalité ne disposait pas d'une charte graphique. C'est chose faite aujourd'hui.
Nous nous sommes donc dotés d'un nouveau logo, de modèles de documents et de présentation, de formats d'affiches, d'un modèle de courrier électronique et de visuels qui couvriront très prochainement des gobelets plastiques réutilisables.

Ce travail était également un préalable à la réalisation d'**un nouveau site internet** pour la commune. Le site est actuellement en cours d'élaboration. Il reprend donc les éléments de la charte graphique.
Nous rassemblons les premiers éléments de contenu pour une mise en ligne que nous souhaitons la plus rapide possible.

Denis Pierre, adjoint
en charge du numérique.

Emploi

Conformément à nos engagements et conscients de la nécessité d'agir aussi localement en faveur de l'emploi, nous organisons de nouvelles actions à destination des demandeurs d'emploi de notre commune, et aux plus jeunes d'entre eux notamment. Elles visent, dans un premier temps, à faciliter l'accès à l'information des demandeurs d'emploi.

A cette fin, nous organiserons dans les prochaines semaines les actions suivantes :

- un présentoir d'informations dédié à l'emploi sera mis en place en mairie. Il rassemblera tous les documents à destination des demandeurs d'emploi ;
- le recueil des informations issues de la presse locale et des entreprises locales sera organisé par la mairie de façon à pouvoir être communiqué aux personnes intéressées ;
- un espace dédié aux demandeurs d'emploi sera accessible sur le futur site internet de la commune ;
- des lieux de rencontre seront organisés entre demandeurs d'emploi et bénévoles désireux de fournir un service particulier ;
- la mise en place d'un espace public numérique (EPN) à la médiathèque, lieu de découverte, d'information, d'échange, de création et d'initiation aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique ;
- le relais des informations de la mission locale des jeunes de Pignan.

Dans la lutte contre le chômage, l'information est essentielle, le réseau est clé, l'entraide est un levier. Nous sommes convaincus qu'à notre échelle, par la mobilisation de toutes les bonnes volontés, nous pouvons faciliter l'accès ou le retour à l'emploi de nos concitoyens demandeurs d'emploi.

A ces fins, nous lançons deux appels :

Les demandeurs d'emploi qui souhaitent pouvoir bénéficier d'informations spécifiques et recevoir les actualités locales sur l'emploi peuvent se faire connaître **auprès de la mairie ou par mail à l'adresse suivante : emploi@murviel.fr**

Les personnes souhaitant accompagner bénévolement des demandeurs d'emploi, en proposant notamment du soutien en matière de méthodologie de recherche, rédaction de lettres et curriculum vitae, utilisation des outils informatiques… sont priées de se faire connaître **en mairie ou par mail à l'adresse suivante : emploi@murviel.fr.**

Claudine Moya, adjointe en charge des affaires sociales.

Actualité vigneronne, nouveaux chais en projet :

Grâce à leurs efforts et savoir-faire, les vignerons de Murviel consolident année après année la notoriété et l'image qualitative du terroir viticole de Murviel. Toutefois, certains d'entre eux ne disposent pas à ce jour des infrastructures individuelles adaptées pour garantir la pérennité de leurs activités et la poursuite de leur développement économique.

Ainsi, handicapés par une localisation en zone habitée ou par la nécessité de louer des locaux hors de la commune, les vignerons concernés envisagent d'installer leur outil de production en zone agricole et à proximité de leur vignoble, comme le permet le PLU.

De ce fait, plusieurs projets de nouveaux chais de vinification avec caveau de vente devraient voir le jour sur le territoire communal dans un avenir proche.
La Mairie est en contact avec les vignerons porteurs de ces projets pour étudier les conditions de leur mise en œuvre, en portant une attention particulière à la préservation de la valeur paysagère de notre territoire. De notre capacité à conforter cette identité paysagère communale dépend en effet une part importante du développement durable de nos domaines viticoles.

Laurent Mayoux, conseiller municipal en charge de l'agriculture et de de la ruralité.

Eglise

Depuis début décembre, les murviellois n'entendent plus la cloche sonner.
Un rapport de visite technique établi en 2004 avait mis l'accent sur la non-conformité de l'électrification du clocher : Terre non conforme, absence de parafoudre au clocher, campanile non raccordé, tableau de commande non protégé...
Lors de l'important orage qui s'est abattu sur Murviel fin Novembre, la totalité de l'installation électrique du clocher a pris la foudre.
Le montant du remplacement de l'installation et de la mise en conformité est important, de l'ordre de 6000€. L'expert de notre assurance est passé le 24 décembre 2014. Les travaux seront engagés ce mois de janvier. Nous en profitons pour remettre en marche l'éclairage du cadran.

Ecole primaire

Chères Murvielloises, chers Murviellois,

Nous connaissions les talents de chanteurs des élèves de l'école élémentaire de Murviel ; quelle ne fût notre surprise de découvrir une compagnie de danseurs digne des grands cabarets !
En effet, vendredi 12 décembre 2014, les élèves de Mmes Dubocq, Valandro et Bardy des classes de CP et de CP-CE1, nous ont présenté un spectacle éblouissant. Au programme, un véritable tour du monde avec danses d'Afrique, d'Espagne, d'Inde et aussi country avec enfin chants et poésies de Noël.
Durant six semaines, les élèves se sont appliqués aux répétitions des chorégraphies proposées par Mlle Amandine Maillard, intervenante Danse. Dans une ambiance conviviale et festive, les parents, par leurs applaudissements, ont contribué à la réussite complète du spectacle.
Nous remercions l'équipe technique de la mairie et les parents d'élèves pour leur aide et leur soutien.

Les enseignantes du CP et du CP-CE1.

Petite enfance

Une rencontre a été organisée avec les assistantes maternelles de Murviel. L'objectif est de les soutenir dans leur activité et créer une dynamique dans le domaine de la petite enfance. La mairie s'engage auprès de ces professionnelles. Début 2015, la salle maternelle du centre de loisirs sera mise à leur disposition de façon hebdomadaire, afin qu'elles puissent partager des activités créatives avec les enfants accueillis.
La médiathèque continue à travailler sur le thème de la petite enfance en organisant **des ateliers pour les tout-petits de la crèche** et prévoit **un créneau spécifique pour les assistantes maternelles**.
En projet sur 2015, en collaboration avec Mme Fadila ASSOUAK, directrice de la maison de retraite, **des rencontres inter-générationnelles** seront organisées sur des thèmes partagés avec les résidents.

Mylène Julié,
conseillère municipale en charge
de la petite enfance.

Madame Brouillard, notre directrice d'école Maternelle a été durement touchée, ainsi que sa famille, par les inondations qui ont frappé Grabels. Beaucoup de murviellois ont manifesté spontanément leur solidarité et ont proposé leur aide et soutien. Madame Brouillard a repris ses fonctions début décembre, ***nous lui souhaitons une année 2015 de réconfort.***

Centre Ados, à noter !

Le centre ADOS a réouvert en novembre en semaine. Vous serez informés par le Blog en début d'année de la date exacte de réouverture complète ainsi que des animations.

Agence Locale de l'Energie Montpellier

Exposition «La Maison Econome»

Un outil interactif et ludique pour découvrir les gestes économes au quotidien !

Des modules grandeur nature qui représentent 2 pièces emblématiques d'une maison, la cuisine et la salle de bains, un outil pédagogique à taille humaine et interactif qui permet tant pour les adultes que pour les enfants de revisiter de façon ludique nos gestes et achats au quotidien.

Il suffit d'entrer et d'évaluer au fil de la visite les nombreux petits gestes qui permettent de maîtriser nos consommations d'énergie et d'eau, comprendre qu'il est facile de réduire nos émissions de CO_2, tout en faisant des économies, voilà l'objectif de cette exposition ludique et gratuite qui a pour vocation d'aller au plus près du public.

«La maison économe» sera visible
du mardi 24 février au vendredi 13 mars 2015
Salle du Conseil de la mairie de Murviel-lès-Montpellier
5, rue des Lavoirs - 34570 Murviel-les-Montpellier
Information : 04 67 47 71 74

Réalisée par l'Agence Locale de l'Energie Montpellier, l'exposition «**La maison économe**» a été financée par la Ville de Montpellier, la Communauté d'Agglomération de Montpellier, la Région Languedoc-Roussillon, l'ADEME et l'Europe.

Ça bouge à la médiathèque «Léo Malet»

En cette fin d'année, la médiathèque a connu beaucoup d'activités. Le père Noël était en avance, puisqu'au mois d'Octobre, nous avons changé de logiciel de gestion et avons vu arriver du nouveau matériel informatique. Dans cette continuité, un portail pour les services de la médiathèque et le catalogue en ligne verra le jour dans le courant de l'année 2015.

Les 4 et 7 Novembre, la médiathèque a accueilli ses collègues du canton de Pignan dans le cadre de la manifestation **« Festi'Petits »** destinée aux enfants de 0 à 3 ans. Les enfants de la crèche ainsi que ceux accompagnés des assistantes maternelles ou de leur maman ont pu assister à un raconte-tapis sur la ferme par Pascale et Françoise de la médiathèque de Cournonsec et à un conte « Le manteau d'Hermeline » par Sylvie de la médiathèque de Pignan. Le but de cette manifestation est à la fois de créer une action à destination des bébés lecteurs mais aussi de permettre aux bibliothécaires d'exercer leurs talents dans d'autres lieux.
Nous avons eu plaisir à accueillir nos collègues et à profiter de leurs expériences.

Une quatre-vingtaine d'enfants, d'adolescents et d'adultes ont pu profiter des jeux vidéos et des jeux de société les 28 et 29 Novembre dans le cadre de **l'Agglo en jeux.** Un groupe de mamans-danseuses semble se constituer au fur et à mesure des années sur le jeu vidéo « Just Dance ». L'après-midi jeu de société nous a permis de découvrir une nouvelle association **« Homo Ludens »** avec laquelle nous retravaillerons peut-être en 2015 à la mise en place d'un projet autour du jeu en général.

Pour l'année 2015, la médiathèque s'inscrira également dans le **projet communal sur le Centenaire** tout en continuant son travail avec les écoles, la crèche, le centre de loisirs, et la maison de retraite. Bien entendu, nous proposerons encore et toujours des animations variées afin de **dynamiser l'action culturelle à Murviel et de faire vivre le lieu.**

Si vous souhaitez venir découvrir et partager avec nous, si vous avez des idées, des envies, n'hésitez pas à pousser les portes de la médiathèque pendant les horaires d'ouverture ou à nous téléphoner.

Elodie Traver,
responsable de la médiathèque.

Médiathèque

Tarifs 2014-2015 :

- Adulte	10 €
- Adulte avec le Pass'Agglo	8 €
- Couple *(mariage, concubinage, pacs…)*	18 €
- Couple avec Pass'Agglo	15 €
- Etudiant	5 €
- Passeport Multimédia 1 adulte	10 €

Gratuits
pour les enfants *(jusqu'à 18 ans)*, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima-sociaux *(sur présentation des justificatifs)*

Inscriptions :
Pendant les heures d'ouverture sur présentation d'un justificatif de domicile.

Renseignements :
Tél. **04 67 27 01 53**

Horaires :

Mardi	17h-18h30
Mercredi	14h-18h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h00 14h-18h

Culture

La dernière réunion du Comité d'Action Culturelle (C.A.C.) s'est tenue début décembre. Elle a permis de faire un retour sur les manifestations qui ont eu lieu cet automne mais aussi d'évoquer les nombreux projets pour l'année 2015 qui s'annonce riche culturellement...

Exposition des Talents Murviellois

Grand succès de cette première manifestation qui s'est déroulée le dernier week-end de novembre, et qui a réuni des artistes peintres, sculpteurs et autres talents de Murviel lès Montpellier.

Le public a pu apprécier la qualité des œuvres exposées, et échanger avec les artistes particulièrement disponibles pendant toute la durée de la manifestation.

Les interventions de **Vivianne Zonca** et **Francette Guitard** auprès des scolaires ont permis d'intégrer les réalisations des enfants à l'exposition. Les ateliers de création artistique menés par **Valérie Lugand** ont animé l'exposition durant tout le week-end...

Les artistes sont ravis et déjà plein d'enthousiasme pour de nouveaux projets : exposition à thème, animation peinture à l'extérieur au printemps....

Bravo aux talents murviellois.

Centenaire 1914-1918

Exposition des objets, lettres et autres écrits datant de la période 1914-1918 : la collecte d'objets, de lettres et autres traces essentiellement locales, datant de la période 1914-1918, a permis une exposition dans la salle du Conseil Municipal.

Initiée lors de la journée du Patrimoine, elle s'est étoffée à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre avec une **inauguration officielle en présence de Jean-François Aubert**, son instigateur, et des familles murvielloises qui ont généreusement confié des biens personnels. **Cette exposition est toujours présente et vous pouvez la visiter aux horaires d'ouverture de la Mairie.**

Jean François Aubert souhaite faire évoluer ce projet avec d'autres objets, traces de cette époque, que vous pourriez lui confier.

Il propose également des visites commentées pour les scolaires avec les enseignants qui le souhaitent.

Enfin, certains objets ou documents seront exposés à la médiathèque en lien avec de nombreux ouvrages sur ce thème, sélectionnés par Elodie Traver, responsable la Médiathèque Léo Mallet.

Art Mixte, l'école élémentaire et la mairie de Murviel construisent un projet en partenariat qui rassemble **création théâtrale et échange franco-allemand**. Une classe élémentaire et un groupe de scolaires allemands construiraient conjointement un projet artistique qui pourra être présenté lors de la fête du RAT 2016.

Et d'autres projets...

Les membres du Comité d'Action Culturelle travaillent déjà sur les autres projets 2015 : carnaval, fête du RAT, Total Festum et Fête de la Musique.

Toutes ces manifestations seront préparées en concertation. Toutes les informations seront communiquées dans les prochains numéros du bulletin municipal, sur le site de la mairie et les panneaux d'affichage municipaux.

Le C.A.C. se réunit au rythme bimestriel afin d'organiser des évènements que nous souhaitons riches, variés et conviviaux. Si vous avez des projets ou l'envie de nous rejoindre, contactez nous sur **culture@murviel.fr** ou directement à l'**accueil de la mairie**.

Denis Pierre, adjoint à l'Action culturelle et au Développement économique.
Béatrice Taioni, conseillère municipale.

Une charte pour les associations

Afin de renforcer les liens et collaborer au mieux au développement et fonctionnement de nos associations, élus à la culture et aux associations ont travaillé à la mise en place d'une charte, où où les bureaux et membres des associations devront se retrouver. Ce document pose un cadre pour un fonctionnement clair et collaboratif entre les associations murvielloises existantes et à venir, et la municipalité.

Il est notamment précisé les conditions d'accès aux équipements, aux subventions et aux aides matérielles et financières possibles, dans le cadre des activités annuelles des associations, ou pour des manifestations ponctuelles ou évènementielles.
Il nous est également apparu important d'apporter de la justice, de la clarté et de l'objectivité dans l'attribution des aides, en considérant non seulement les subventions, mais aussi les aides en locaux, matériels, interventions des services techniques… au travers de critères de sélections, tels que le nombre de murviellois concernés, le budget de fonctionnement et l'investissement dans la vie de la commune, etc.

Aujourd'hui, plus que jamais nous sommes à l'écoute de nos quarante associations qui sont la sève et la vie de notre village !
L'occasion de remercier tous ces bénévoles au service des murviellois.

Bonne fêtes de fin d'année à vous.

Laurent Moulin, conseiller municipal en charge des sports et des activités associatives.

Club d'échecs

Le club d'Echecs a bien débuté l'année, nous comptons 22 enfants et 5 adultes.
Nous prévoyons **un petit tournoi interne** pour le début de l'année, et participons aux **tournois Deleuze** :

> **10 janvier** à Pézenas
> **7 février** à Lodève
> **7 mars** à Frontignan
> **25 avril** à Lavérune

Rappel des horaires :
tous les jeudis de 18h à 19h30,
hors vacances scolaires, salle Marius.

La farandole des livres

Lecture publique de poésies ou contes les **premiers dimanches du mois.**
Les dimanches 1er février, 1er mars et 5 avril, à parti de 11h à l'espace commercial.

Association Vyasa

Nouvellement crée à Murviel les Montpellier, l'association **Vyasa** propose des cours de Yoga enseignés par Ippei Hosaka.

Les dimanche 11 et 18 janvier de 10h30 à 12h30, nous vous invitons à deux ateliers découverte gratuits, suivis d'un échange sur la pratique du yoga, autour d'une collation.

Les cours hebdomadaires débuteront le 19 janvier 2015 :
- le lundi soir de 20h à 21h30
- le dimanche matin de 10h30 à 12h

L'ensemble des cours et ateliers sont dispensés dans la salle omnisports du complexe sportif Marc David.

http://vyasa-yoga.blogspot.fr
Pour nous contacter :
assovyasa@gmail.com
Tél. 06 71 80 45 53 (Ippei Hosaka)

A très bientôt, Vyasa Yoga

Comité des fêtes

Salle Lamouroux :

01/02 : 1er loto du comité
21/02 : concours de belote
04/04 : soirée à thème

La compagnie de théâtre Art Mixte et l'Europe

Murviel lès Montpellier a accueilli pendant les **Rencontres Ateliers Théâtre** *(ou Fête du RAT)* en mai 2014 la compagnie de théâtre polonaise « ***Wegajty*** » basée au nord-est de la Pologne. Les comédiens et musiciens pratiquent un théâtre minimaliste, visuel et musical. Leurs masques, figures traditionnelles du théâtre polonais, illustrent des sujets politiques profonds et contemporains. Ils ont organisé pour notre public un atelier théâtre, un bal, ils ont joué un de leur spectacle suivi d'un échange avec le public. De nombreuses personnes de Murviel leur ont ouvert leur maison, proposé une chambre, ce qui a permis rencontres, échanges et découvertes pour les uns comme pour les autres.

Nous souhaitons poursuivre cette initiative d'ouverture vers l'Europe et le monde. Des projets sont en cours de réflexion et réalisation avec l'Allemagne, la Roumanie, la Lituanie, le Maroc. Si vous souhaitez participer à l'aventure ou simplement en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter - Allice, Héléna, Joël & Véro.

Renseignements : Cie Art Mixte
Tél. **04 67 47 73 48**
www.artmixte.com
art.mixte.theatre@wanadoo.fr
Tarifs spectacles de 6 à 12€

Crèche « Les Cabrioles »

2015 verra la continuité des événements déjà en place les années précédentes. Comme la Journée du Livre qui a eu lieu le 29 novembre et qui permet à la crèche de renouveler les exemplaires proposés aux enfants.

Avant les vacances de Noël, une journée spéciale sur ce thème a été proposée aux petits. Au programme, contes, ateliers « *sablés* » et musique avec participation des parents qui le souhaitaient.

D'autres projets verront le jour comme **un atelier** « ***Danse*** » animé par Luc, un papa de la crèche. Tous les lundis, **un atelier** « ***Percussions*** » est prévu avec Tony, musicien et percussionniste. Les plus grands de la crèche ont aussi la chance de pouvoir se rendre à la médiathèque 2 fois par mois. Sans oublier les activités qui animent les journées de nos chérubins : yoga, argile, peinture, marionnettes, piscine *(à l'intérieur de la crèche)*, mais aussi pâtisserie.… Et bien évidemment, la sortie de fin d'année. La dernière en date avait pour thème un pique-nique au bord de l'étang d'Aresquier.

Art Mixte : les spectacles à Murviel en 2015

Samedi 24 Janvier

MINIRAT - Salle Lamouroux - Tout public
14h30 : Mini-Rencontre d'Atelier Théâtre. Entrée libre.
19h : Soupes et tartes du Collectif à 1€.
21h : « Soliphonies », Murielle Holtz (Gard), chant-piano, 23 mn.
« Boris sur les planches », Cie Alchymère (Tarn), cirque-théâtre, 45 mn, tout public.
Une soirée énergisante en deux temps : pour l'échauffement, récital exalté d'une pianiste incontrôlable et pour le sprint final, dans un style de jonglage servi par « l'effet domino », planches et massues abordent le thème des sciences et de la métaphysique dans une logique absurde.

Vendredi 27 Février

LE MYTHE DU CLOWN
Salle Lamouroux - Dès 8 ans
20h30 : « Jam entre ciel et terre » / Cie Doré (Montpellier) / 50mn
Jam est un personnage tout en finesse, né de l'antiquité grecque et du traitement médiatique de la crise européenne. Il nous offre un mythe de Sisyphe clownesque, drôle et émouvant.

Samedi 21 Mars

GUINGUETTE CABARET
Salle Lamouroux - Tout public
20h30 : Création inédite d'Art Mixte autour de Fredo Boss (chant accordéon).
Au son de l'accordéon et des verres à ballons, la guinguette « Chez Fredo » ouvre ses portes dans un tourbillon de chansons burlesques, numéros loufoques, javas qui déraillent.

Dimanche 26 Avril

JOURNEE DES ENFANTS
Salle et plein air - Dès 2 ans
De 14h à 18h :
Ateliers participatifs, bonne humeur et spectacles théâtre jeune public.
« Ping pong gourmand » pour une dégustation de mots appétissants, de rythmes sucrés et d'images à croquer…
« Ping pong fantastique » pour les enfants qui n'ont pas peur des sorcières à balai poètes… 2 spectacles ping pong interactifs signés Art Mixte !

Les 29, 30, 31 Mai

Fête du Rat : Rencontres Ateliers Théâtre. Thème « Jardins secrets ».
Pour cette 19ème édition, certains jardins privés secrets ouvriront leur portail au public.

L'Internote

L'école de musique « *L'Internote* » est en ébullition !
Le **concert de Noël** de mi-décembre à Saint Georges d'Orques a réuni parents et amis autour des élèves de L'Internote, pour le plus grand plaisir de tous, musiciens et spectateurs.
Maintenant élèves et professeurs se préparent pour les prochaines manifestations et le printemps sera riche en évènements musicaux.

Internote : programme mars/avril

Retrouvons nos musiciens, petits et grands :

7 mars
17h30 : salle Grappelli, centre José Janson de Fabrègues pour une prestation autour des harpes, clarinettes, guitare et chant.

14 mars
17h : salle Lamouroux, Murviel les Montpellier, pour un moment convivial autour du piano et de la guitare.

21 mars
17h30 : Ecole Jean Jaurès, Saint Georges d'Orques, autour des pianistes, violonistes et trompettistes.

28 mars
Ecole Jean Jaurès, Saint Georges d'Orques, vous avez rendez-vous :
15h : violoncellistes et pianistes de l'école,
17h30 : batterie, guitares basses et flutes traversières,

3 Avril
19h : Centre Culturel de Saussan pour un concert de Harpes.

Un début d'année 2015 très musical, qui annonce un printemps non moins festif autour de la musique.

Tél. 04 67 47 92 88
asso.internote@orange.fr
www.linternote.org

L'Internote

Jehanne la Tesselle, mosaïque

Samedi 17 et dimanche 18 Janvier, sur deux après midi, de 14h à 18h :

Stage pour les jours frisquets de l'hiver : objet «coup de coeur»

Coupe et assemblage de carreaux de faïence sur un support en *«méthode directe»* : plateau de table, tabouret, desserte, console, numéro de rue, paravent, motif décoratif, dessous de plat, frise, etc. ***Choisissez !***
Et venez apprendre les techniques de coupe, arrondis, couleurs, dégradés, andamenti... pendant ces 2 après-midi.
Nous lancerons la conception et le début de la réalisation de votre objet coup-de-coeur !

Débutants ou confirmés.
Horaire : de 14h à 18h
Coût du stage : 65 € (pour 8 heures)
+ adhesion annuelle à l'association : 10 €
Places limitées.
PS : comme JEHANNE est multi taches, vous pourrez aussi choisir d'aborder la copie d'un motif antique *(20x20 cm)* durant cet atelier !

Plus d'infos : 06 16 91 20 61 *(Sylvie)*

Archéologie

Samedi 28 février, à 11h00 :

Visite de groupe guidée privée pour amateurs de mosaiques antiques à la Villa Loupian.

Sortie proposée par les associations Jehanne la tesselle et Grahm.

Durée de la visite : 1h30
Possibilité de repas ensuite à Bouzigues *(facultatif / sur inscription / acompte repas demandé)*.
Départ en co-voiturage de Murviel.

Tarif groupe : 3,05 €/personne.
Inscription obligatoire.
Places limitées. ***Ne tardez pas !***

Plus d'infos : 04 67 47 21 08

Lundi 6 avril, à 14h30 :

« Découverte de l'oppidum »

Visite commentée de 2 heures, pour découvrir la cité antique dans son ensemble. Organisée par le Grahm.
Départ à la fontaine romaine.
Prévoir des chaussures de randonnée (3 km de marche).
Nombre de places limité.

Inscription au 04 67 47 05 14

Yoga Kolam

L'Association de yoga KOLAM poursuit ses activités autour du travail postural.

Parallèlement aux **cours hebdomadaires**, des **ateliers** ont lieu les samedi matin de 9h30 à 12h.
Ouverts à tous ils sont orientés soit vers un approfondissement de la pratique, soit vers un travail plus spécifique : amélioration de la santé du dos, de la nuque, de la sangle abdominale, du périnée, etc.
Prochains ateliers : les samedis 24 Janvier, 28 Février, 21 Mars, 2 Mai, 13 Juin.

A ne pas manquer !
En partenariat avec la ville de Murviel-lès-Montpellier, l'association Kolam recevra **Cathy Boyer** pour un stage de **yoga Iyengar** de 2 jours les 11 et 12 Avril 2015… *Venez nombreux-ses !*

Association Kolam : Tél. 04 67 47 76 57 / **Site :** www.yoga-kolam.fr

Sport et solidarité

Venez courir avec Lou le 2 mai 2015 !

Le 2 mai 2015, tous les chemins mèneront à Murviel !

C'est la course pédestre en relais «A Rett toi pour Courir», qui fera étape chez nous, entre Marseille ville de départ et le terminus à Angers.

Organisée par l'Association Française du Syndrome de RETT (ASFR), sur près de 1300 kms en 10 jours, cette épreuve s'adresse aussi bien aux marathoniens qu'aux joggeurs moins aguerris, aux enfants comme à leurs grands-parents, les distances parcourues étant librement fixées par les participants.

Le syndrome de Rett, qui ne touche que les filles, est une maladie génétique terriblement handicapante. Bon nombre à Murviel connaissent Lou Serveille-Chassefière, 9 ans. Cette enfant du village est atteinte du Syndrome de Rett. Malgré son polyhandicap, Lou est pleine de vie. Pour l'instant, il n'y pas de traitement, mais le principal but de la manifestation est de faire connaître le syndrome de Rett, le polyhandicap et de récolter des fonds pour la recherche génétique.

Madame le Maire a déjà eu l'occasion de mobiliser les associations de la commune pour cette journée du 2 mai. Le moment est venu de rassembler les bonnes volontés et de faire honneur à Murviel, qui sera le seul point de ralliement de toute la Métropole de Montpellier. Une page Facebook est dédiée à l'événement.
Vers 16 heures, pour les derniers kilomètres de l'étape, les coureurs seront rejoints par les enfants des écoles, les associations et clubs sportifs locaux, les familles et tous les sympathisants de l'évènement.
Après un tour du village en fanfare avec des clowns, les associations de Murviel pourront montrer leurs talents… avant un repas convivial avec de la musique live.
Lou et tous les malades du syndrome de Rett ont besoin de vous.
Les chercheurs ont besoin de vous.
Mobilisez-vous ! Inscrivez vous à la course ! Montrez vos talents !

Contact : Marjolaine Serveille-Chassefière, tél. 06 07 50 21 95
Email : artpcmurviel@gmail.com / Site web : www.aretttoipourcourir.fr
aretttoipourcourir2015murviellesmontpellier

L'association «**Courir à Murviel**» continue de s'entraîner durant tout l'hiver ; elle a pour but de participer et collaborer avec l'association **«A Rett toi pour Courir»** pour l'organisation de la course le 2 mai.
A cette occasion, bénévoles et participants seront les bienvenus.
Contacts : Jack : 04 34 26 19 73 / 06 46 48 24 02

La tribune de l'opposition

Le conseil municipal a voté à la majorité la mise en révision du PLU, il était temps de mettre en oeuvre cette étude que les élus dissidents du mandat précédent demandaient depuis 6 ans. Il faut maintenant travailler les extensions cohérentes et l'aménagement urbain de notre village. Dans cet esprit constructif et optimiste, je vous présente tous mes voeux de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Gilles Chicaud

Aînés

Droit des seniors

L'ADMR en partenariat avec le **CCAS** de la Mairie organise les mardi 10 février et 17 mars 2015, à la Salle Lamouroux, de 15h à 17h, les rencontres ayant pour thèmes «***la prévention des arnaques auprès des personnes âgées*** » et «***Droits et aides des seniors***».

Gymnastique pour les séniors

L'atelier d'activités physiques adaptées à la santé des aînés rencontre un réel succès avec une fréquentation de 12 à 14 personnes.

Le jeudi, 10h45 à 11h45, salle Lamouroux

Banque Alimentaire

Les Banques Alimentaires ont été fondées sur des principes de partage, de bénévolat, de dons, de gratuité, de lutte contre le gaspillage et le mécénat.
Nous avons rencontré les personnes bénévoles qui participent à la distribution des denrées chaque jeudi afin de convenir une convivialité et une continuité dans cette offre de service.
Nous souhaitons maintenir et développer le lien existant avec le CCAS de Saint-Georges d'Orques. Madame Ponsich a rencontré l'élue en charge de ce CCAS et l'a remerciée de vive voix pour leur appui, notamment pour le transport des denrées de la Banque Alimentaire
Une visite du site de la Banque Alimentaire du Crès organisée à l'occasion de ses 30 ans d'activité nous a permis de mieux comprendre son fonctionnement et d'améliorer notre organisation. Nous étudions par exemple la possibilité de mettre en place des cours de cuisine.

Claudine Moya,
adjointe en charge des affaires sociales.

Portrait

Murviellois depuis 97 ans...

Yvon Caizergues dans la maison familiale qu'il habite depuis l'âge de 7 ans.

Yvon Caizergues, né à Murviel-lès-Montpellier le 13 décembre 1917, a accepté, les yeux chargés d'émotion, de confier quelques-uns de ses meilleurs souvenirs des 97 années passées dans son village natal.

Quelle image gardez-vous de votre jeunesse ? *Le meilleur, c'était la fête votive, le cinéma à Pignan au café de France où le samedi et le dimanche on voyait les noms célèbres de l'époque, les Raimu, Gabin, Jouvet, et Tino Rossi le chanteur de l'époque. On s'y rendait à pied avec les copains, Maurice Bertalotto, Georges David, Roger Guibal, Jean Rivière et d'autres encore.*

Et le service militaire ? *Moi j'ai été appelé en 1938 : affecté à la caserne Marbeuf au 173e régiment d'infanterie de Bastia, j'ai découvert l'île de Beauté grâce aux marches interminables à travers tous ses superbes paysages. Fin 1938, le président du conseil Edouard Daladier, ministre de la guerre, nous a passé en revue et nous a ensuite accordé 10 jours de permission. Grâce à lui, j'ai pu passer Noël en famille à Murviel. Une autre fois, j'ai monté la garde au côté du frère de Tino Rossi qui était posté dans la guérite voisine de la mienne.*

Et quand la guerre a éclaté ? *On s'est d'abord préparé à une attaque italienne. Puis voyant que l'Italie restait en dehors du conflit, on nous a envoyés fin décembre 1939 dans la Marne. Autant vous dire qu'arrivés au village des Grandes-Côtes, l'hiver était bien là : moins 12 degrés ! La route verglacée était si glissante qu'on marchait sur les bas-côtés, tout était gelé, les pommes de terre, la viande, même l'encre de l'encrier que je gardais dans la poche de mon manteau pour écrire quelques cartes postales à mes parents. On a ensuite été postés sur les bords de l'Aisne où après avoir creusé des tranchées comme nos pères en 1914, on a patiemment attendu les Allemands. Toutes les nuits, leurs mitrailleuses nous tiraient dessus. Le 9 juin 1940, ce fut le grand jour : les tirs d'artillerie ont pulvérisé nos lignes, l'armée de Rommel suréquipée nous est tombée dessus. Eux portaient des treillis de toile alors que nous portions de vêtements de drap comme en 1918. J'ai eu de la chance, le sergent et un camarade sont tombés morts juste à mes côtés. Le capitaine nous a crié « Sauve qui peut ! Partez !», lui est resté sur place et a attendu les Allemands.*

Vous avez vécu la débâcle et l'exode ? *Nous étions une trentaine de soldats, sans commandement, avançant à pied et nous dirigeant à la boussole vers le sud. On mangeait ce qu'on trouvait. Les villages que nous traversions étaient vidés de leurs habitants partis en exode. Après Reims, des personnes nous ont prévenus que des soldats allemands tiraient dans le village de Montmirail en feu et nous ont vivement conseillé de jeter nos armes. Effectivement, plus tard, un groupe d'Allemands en side-car est passé près de nous sans s'arrêter. A Nevers, on a trouvé des vélos, et c'est à vélo que je suis arrivé à Murviel, avec deux camarades de la même compagnie.*

Comment se passait la guerre à Murviel ? *Ici, c'était calme. J'ai repris mon travail de viticulteur. Les Allemands se sont installés dans le village de janvier à avril 1944. Ils occupaient l'enclos et les maisons vides. La classe des filles était réquisionnée pour y installer la cantine des soldats. Leur capitaine logeait rue de la Vierge, chez l'habitant qui devait mettre une chambre à sa disposition. Chez moi, ils ont pris la cave à vin qu'ils ont bourré de munitions, ce qui nous a valu la présence ininterrompue d'un soldat montant la garde devant la porte. Il n'y a pas eu à se plaindre du comportement des soldats qui ne sont pas restés bien longtemps à Murviel.*

Quels sont vos souvenirs d'école ? *Monsieur Clamens a été mon unique maître, Madame Sudre s'occupait des filles. Une mauvaise parole nous valait un bon coup de règle sur les doigts et on avait tout de suite compris. L'instituteur est le maître dans sa classe comme le prêtre l'est dans son église. Si on le croisait dix fois dans le village, on ne risquait pas d'oublier de le saluer, sinon le rappel à l'ordre était immédiat :* « Ici on pose la casquette devant le maire, l'instituteur et le curé ». *La punition : cinquante lignes à copier le soir sous le regard de sa fille qui nous surveillait pendant qu'il s'occupait du secrétariat de la mairie.*

A quel âge avez-vous commencé à travailler ? *A 14 ans, j'ai arrêté l'école pour la vigne. Au début, je suivais les femmes pour ramasser les sarments en automne, et ôter les gourmands au printemps, payé à la journée 2 francs de l'heure pour 6 heures par jour. Mon père lui, travaillait pour son père, il était payé à la semaine 110 francs et une bouteille de vin que j'allais chercher moi-même. Avec ça, on arrivait à vivre.*

Mon père est mort en 1950, je me suis occupé de ma mère aveugle de 1971 à sa mort en 1981.

J'ai maintenant 97 ans et je ne peux plus rester seul, je vais rejoindre la maison de retraite de Grabels.

Agenda

Janvier

Mercredi 14 janvier, 19h : Vœux du maire à la population.

Samedi 17 et dimanche 18 janvier, de 14h à 18h : stage association Jehanne la Tesselle, mosaïque.

Samedi 24 janvier : MINIRAT, Art Mixte, Salle Lamouroux.

Février

Dimanche 1er février, 11h : lecture publique de poésies ou contes, espace commercial.

Dimanche 1er février : loto, Comité des fêtes, salle Lamouroux.

Mardi 10 février : conférence ADMR senior.

Samedi 21 février : concours de belote, Comité des fêtes, salle Lamouroux.

Du 24 février au 13 mars : expo «La Maison Econome», salle du Conseil de la mairie.

Vendredi 27 février, 20h30 : spectacle « Le mythe du clown », Art Mixte, salle Lamouroux.

Samedi 28 février : visite guidée à la villa Loupian, association Jehanne la Tesselle.

Samedi 28 février : soirée à thème, APEM, salle Lamouroux.

Mars

Dimanche 1er mars, 11h : lecture publique de poésies ou contes, espace commercial.

Samedi 14 mars, 17h : concert autour du piano et de la guitare, L'Internote, salle Lamouroux.

Mardi 17 mars : conférence ADMR senior.

Samedi 21 mars, 20h30 : spectacle « Guinguette cabaret », Art Mixte, salle Lamouroux

Samedi 28 mars : carnaval des écoles, organisé par l'APEM.